

MAIRIE DE ROGNAIX



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers :	L'an deux mille vingt-six
En exercice : 9	Le 19 janvier à 19 h 00
Présents : 5	Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Rognaix en séance publique sous la présidence de M. Patrice BURDET, Maire
Votants : 7	Etaient présents : Patrice BURDET, Benoit CHAMIOT-MAITRAL, Marie-Agnès DUC, Monique NAGORNY, Sébastien TATOUT
Pour : 4	Excusés : Olivier HAZARD (pouvoir Monique NAGORNY), Salvatore OLIVA (pouvoir à Patrice BURDET)
Contre : 3	Absents : Alou COULIBALY, Estelle MARTIN-BORRET
Absentions :	
Date de convocation : 15/01/2026	Formant la majorité des membres en exercice
Date d'affichage : 21/01/2026	Madame Marie-Agnès DUC est élue secrétaire de séance

Délibération n°2026-04

Objet : Demandes de subvention – Association ASPES Cyclosport

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association ASPES Cyclosport pour son 6<sup>ème</sup> grand prix cycliste pour la municipalité de Rognaix qui aura lieu le dimanche 3 ou 10 mai 2026.

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- DECIDE d'attribuer 500€ à l'Association ASPES Cyclosport
- PRÉCISE que les autres frais liés cet évènement seront délibérés par le prochain conseil municipal

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
Patrice BURDET



REÇU EN PREFECTURE

le 21/01/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-073-217302185-20260121-DEL2026\_04-